# PFCIGL-INFOS

## **BULLETIN BIMESTRIEL**

N° 4 Janvier-Fevrier <u>2025</u>

## DU PROJET DE FACILITATION DU COMMERCE ET INTEGRATION DANS LA REGION DES GRANDS LACS

FINANCE PAR LA BANQUE MONDIALE



Faciliter les échanges et améliorer la commercialisation des chaînes de valeur

#### Dans ce numéro:

- 1. Réunion du Comité Technique de Suivi (CTS) du PFCIG p.2
- 2. Validation du Rapport d'analyse de l'état des lieux des chaines de valeur de l'agribusiness p.3
- 3. Coup d'envoi aux activités des Comités Mixtes frontaliers et de Facilitation du Commerce Transfrontalier p.4
- 4. Réunion du Comité de Pilotage du PFCIGL p.5
- 5. Validation du rapport provisoire sur l'élaboration des textes d'application du Code de Commerce p.6
- 6. Préparatifs à la réouverture du Poste Frontière de Mparambo p.7
- 7. Sensibilisation des associations des Petits Commerçants Transfrontaliers sur les abus et harcèlements sexuels p.8
- 8. Composante 1 du PFCIGL: focus sur la deuxième Sous-composante p.9
- 9. Paroles de sagesse p.10



#### **EDITORIAL**

Chers lecteurs,

Une autre parution dans vos mains, le quatrième numéro de votre Bulletin PFCIGL-INFOS.

C'est un bulletin riche d'événements et fondé sur des thématiques de grand intérêt pour plus d'un: de bonnes nouvelles en rapport avec la préparation de la réhabilitation/modernisation des infrastructures transfrontalières de la Zone d'intervention du Projet de Facilitation et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL), des préparatifs à l'harmonisation des textes d'application du Code de Commerce et de l'appui aux Chaines de valeur sélectionnées par le Projet dans le cadre de la Promotion du Commerce Transfrontalier entre le Burundi et la RDC.

Ce n'est pas tout! L'équipe éditoriale de ce bulletin relate le démarrage des travaux des Comités Mixtes frontaliers et de Facilitation du Commerce Transfrontalier et n'oublie pas de nourrir l'espoir pour la réouverture d'un Poste Frontière à réhabiliter, mais fermé pour les temps qui coulent. Le bulletin vous fera découvrir les nouveaux Points-Focaux-Petits Commerçants choisis démocratiquement à Gatumba dans le cadre de la lutte contre les risques d'n EAS/HS fustigés par le PFCIGL notamment dans sa composante sur les reformes institutionnelles et réglementaires.

Pa ailleurs, dans nos parutions, l'équipe éditoriale réserve, chaque fois pour vous, une bouffée d'oxygène.

Si ce ne sont pas des paroles de sagesse, ce sont des ingrédients d'humour pour vous faire jouir de votre droit à la détente.

Très Bonne Lecture

Clotilde NIZIGAMA

Coordonnateur du PFCIGL

## Réunion du Comité Technique de Suivi (CTS) du PFCIGL



Vue de Salle: les participants

Les membres du Comité Technique de Suivi du Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL) du Ministère en charge du Commerce appuyé par la Banque Mondiale se sont retrouvés en date du 28 janvier 2025 pour notamment discuter de l'état d'avancement des activités du Projet au 31 décembre 2024, de l'état d'exécution du Plan de Travail et Budget Annuel 2024-2025.

#### Quid de la réouverture des Postes Frontières formés

Par rapport à la réouverture des Postes Frontières Buganda/ Nyamoma et Mparambo/Rubenga, des échanges bilatérales entre la République Démocratique du Congo et la République du Burundi sur les modalités de réouverture des Postes ont été déclenchés. L'UGP du PFCIGL a été sollicitée pour financer certaines activités et acquisitions urgentes pour permettre la réouverture de ces frontières. Cet appui serait donné dans la limite de ce qui est possible.

#### Protection des consommateurs au Burundi et harmonisation des textes juridiques sur le Commerce Transfrontalier

Sur accord de la Banque mondiale, la mission sera confiée à la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) qui est une agence des Nations Unies spécialisée en la matière. L'étude sur l'harmonisation des différents textes juridiques sur les normes et les procédures en matière de commerce transfrontalier permettra d'avoir des textes et normes harmonisés qui s'appliquent au commerce frontalier et qui vont donc jouer un grand rôle dans la facilitation de l'activité du commerçant transfrontalier

#### Quid de la construction et modernisation infrastructures

Selon le CTS, Le recrutement des Consultants pour la surveillance des travaux qui doit être accéléré pour ne pas retarder les travaux proprement dits. Il a été rappelé que la construction des marchés de Gatumba et Rumonge doit être conforme avec les standards d'un marché régional tout en suivant les recommandations de la Banque Mondiale.

Un processus de recrutement d'un Cabinet ayant pour mission principale d'élaborer des études architecturales englobant les études techniques d'exécution et les esquisses et plans préliminaires des marchés transfrontaliers de la région des Grands Lacs est en cours.



Vue de Salle: les participants

Pour la construction du Port de Rumonge, la mission d'actualisation des études, surveil-

lance/contrôle des travaux du Port de la localité et provision de services connexes est en cours. Le prestataire a associé les parties prenantes à différents niveaux dans l'exécution de la mission lui confiée.

Pa rapport au recrutement de deux ingénieurs en infrastructures, un second Responsable en Passation de Marché, un Responsable en Passation des Marchés le CTS a été informé que ces Experts sont attendus prochainement. Les membres du CTS également appris que la préparation des indemnisations pour les infrastructures concernées est au stade avancé.

L'UGP a indiqué qu'elle possède une information de la Banque Mondiale selon laquelle une requête d'octroi des coûts manquant pour l'indemnisation des personnes affectées par les activités du Projet est recevable

## Sensibilisation des Petits Commerçants et fonctionnement des Comités Mixtes de Facilitation du Commerce

Le CTS a été informé que les Petits Commerçants gardent de fausses perceptions, notamment sur la question des Droits et taxes. Le Projet envisage une sensibilisation de ces usagers des Postes Frontières sur les avantages du Régime Commercial Simplifié du COMESA. Par ailleurs, la première réunion des Comités Mixtes de Facilitation du Commerce Transfrontalier entre le République du Burundi et la République Démocratique du Congo aux Postes Frontières de Gatumba, Vugizo est prévue au début du mois de février 2025.

## Etat d'exécution du PTBA 2024-2025 et analyse du PTBA révisé de juillet 2024 à juin 2025.

La révision du PTBA de juillet 2024 à juin 2025 a été motivée par l'ajout de nouvelles activités, l'ajustement des coûts des activités et la prise en compte des coûts d'indemnisations prévues dans le cadre du Projet. L'UGP a été informé par la Banque Mondiale qu'une requête d'octroi des coûts manquant pour l'indemnisation des personnes affectées par les activités du Projet est recevable. C'est après avoir posé quelques questions d'éclaircissement, le Comité Technique de Suivi du PFCIGL a validé le projet de PTBA révisé qui va de juillet 2024 à juin 2025.

Au niveau Global, le CTS a recommandé à l'UGP d'accélérer le traitement des dossiers notamment ceux sur les recrutements et sur d'autres aspects, cela pour pouvoir rehausser son taux d'exécution.

2

# Validation du Rapport d'analyse de l'état des lieux des chaines de valeur de l'agribusiness à appuyer dans le cadre du PFCIGL



Ouverture de l'atelier par l'Assistant au Ministère de Tutelle, M. G. Niyokindi

Le Ministère du Commerce, du Transport, de l'industrie et du Tourisme a lancé en date du 21 Janvier 2025 à Bujumbura un atelier de validation du Rapport d'Analyse de l'état des lieux des chaines de valeur (Cdv) de l'agribusiness à appuyer dans le cadre du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs(PFCIGL) financé par la Banque Mondiale.

Selon le Coordonnateur du PFCIGL, Mme Clotilde Nizigama, l'activité en est lien avec la Composante « Appui de la Commercialisation des chaines de valeur transfrontalières et la sous composante en rapport avec les investissements dans les installations pour ajouter de la valeur aux produits.

« La Composante est destinée à appuyer les acteurs des chaines de valeur dans les régions frontalières de la région des Grands Lacs en particulier les associations de commerçants transfrontaliers, les coopératives et les petites et moyennes Entreprises qui fournissent des services d'accès au marché et de transformation légère des produits destinés à l'exportation, afin d'accroître et améliorer les capacités locales et régionales à commercer et valoriser les produits essentiellement agricoles », a souligné Mme Nizigama.

D'après, l'Assistant au Ministère, M. Gérard Niyokindi, ayant donné le coup d'envoi à l'atelier, celui-ci visait à recueillir les commentaires de toutes les parties prenantes sur le rapport provisoire comprenant l'état des lieux, le diagnostic, la stratégie opérationnelle, les contraintes et les besoins d'appui des six chaines de valeurs sélectionnées qui vont être soutenues par ledit projet.

Cet appui qui sera apporté aux femmes et jeunes qui font le commerce transfrontalier entre le Burundi et la RDC est selon l'Assistant du Ministre « une contribution à l'atteinte de la vision du Burundi de rendre le pays une nation prospère, grâce à une augmentation soutenue de la production des biens et services, des changements structurels conduisant à l'augmentation de l'espérance de vie, de la satisfaction des besoins fondamentaux et la réduction des inégalités, du chômage et de la pauvreté dans toutes ses dimensions ».

#### Les défis à confronter

D'après cette autorité, le PFCIGL devient une réponse adéquate aux nombreux défis déjà identifiés dans la stratégie nationale de promotion du commerce transfrontalier.

Le projet vient répondre aux obstacles les plus contraignants le long des frontières entre les deux pays, à savoir les difficultés rencontrées lors du passage aux frontières pour les petits commerçants, nécessitant les réformes des procédures de gestion des frontières.

Les obstacles majeurs aux frontières comprennent la faiblesse des infrastructures, le manque d'installation appropriées pour la collecte, le groupage, la transformation, le conditionnement, l'étiquetage ainsi que le stockage des marchandises à commercialiser.

## Focus sur le Rapport sur l'état des chaines de valeur

Le rapport présente la démarche empruntée pour la sélection desdites chaines de valeur prioritaires à appuyer et décrit succinctement chacune d'elles. Les chaines de valeur sélectionnées pour l'appui du PFCIGL comprennent la farine du maïs, la fa-

rine de manioc, le jus d'ananas, l'huile de palme, les oignons et la tomate transformée.

Le rapport dresse également une cartographie des acteurs et indique les opportunités des microprojets, les modèles de plans d'affaires pour chacune desdites Chaines de valeur. Une identification des besoins en appui à leur évaluation pour accompagner les acteurs impliqués est également faite dans le rapport. Celui-ci n'oublie pas de relater les impacts socioenvironnementaux en lien avec l'appui audites chaines de valeur.

#### Actions à mener en appui aux Chaines de valeur sélectionnées

Le rapport propose une stratégie opérationnelle et des plans d'action pour concrétiser l'appui aux Chaines de valeur. Il donne des indications importantes, spécifiquement sur les actions à mener dans les maillons de la post-récolte, la transformation et la commercialisation, étant entendu que le maillon « Production » n'est pas un domaine prioritaire pour le PFCIGL,

Les principales actions à mener pour appuyer les Chaines de valeur sont essentiellement des actions de formations/sensibilisation sur divers sujets comme l'hygiène dans le processus de production et de commercialisation, la structuration interne des acteurs dans les maillons des Chaines de valeur ainsi



qu'entre les maillons des Chaines de valeur.

D'autres actions sont celles de renforcement de capacités techniques pour améliorer les produits, des actions de plaidoyer pour un environnement propice au bon fonctionnement du commerce entre le Burundi et les autres pays frontalier, en particulier la RDC.et le Rwanda.

Des actions d'appui logistique et financier aux principaux acteurs (les petits commerçants) sont prévues pour permettre ces bénéficiaires de développer leurs activités plus facilement. La validation du Rapport a été précédée par une collecte des avis et considérations émis du côté des participants pour prise en compte.

## Réunion du Comité de Pilotage du PFCIGL



Les Membres du Comité de Pilotage (COPIL) du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL) se sont réunis, en date du 04 février 2025, pour notamment discuter sur l'état d'avancement des activités du PFCIGL au 31 décembre 2024 et l'état d'exécution du PTBA 2024-2025 et l'Analyse et approbation du PTBA 2024-2025 révisé.

La réunion a été tenue sous la présidence du Secrétaire Permanent au Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme, Présidente du Comité, Mme Christine Niragira.

#### Etat d'avancement des activités du PFCIGL

C'est le Coordonnateur du PFCIGL, Mme Clotilde Nizigama qui a exposé ce sujet aux membres du COPIL. Des échanges ont suivi la présentation.

Les participants ont notamment évoqué l'analyse du rapport produit par le Consultant chargé d'effectuer un audit technique du Bureau Burundais de Normalisation et contrôle de la qualité (BBN) en matière de certification.

A ce sujet il a été indiqué que des séances d'échanges sur ce rapport sont prévues pour une prise en compte du des commentaires des parties prenantes.

Par rapport à la réouverture des Postes Frontières Buganda/Nyamoma et Mparambo/Rubenga, il a été indiqué que des échanges bilatérales entre la République Démocratique du Congo et la République du Burundi sur les modalités de réouverture des Postes ont été déclenchés. L'UGP a été sollicité pour financer certaines activités et acquisitions urgentes pour permettre la réouverture des Frontières. Cet appui sera fait dans la limite de ce qui est possible et autorisé par le Bailleur.

A noter que les travaux d'aménagement des infrastructures provisoires au Poste frontalier de Mparambo avaient déjà été planifiés et que le processus de recrutement de la Société qui sera chargée de ces travaux est en cours.

Sur la question d'indemnisation des personnes affectées par les activités du Projet, il a été indique qu' une équipe d'Experts du Projet s'était rendue à Rumonge pour une mission de notification du rapport de contre-expertise des maisons par les membres de la Commission de délocalisation des

personnes susceptibles d'être affectées par la construction du Port de Rumonge.

L'équipe a reçu des plaintes de la part des personnes qui se sont retrouvées dans la zone tampon du Lac Tanganyika suite à la monté des eaux, d'autres occupant des parcelles se trouvant dans la zone tampon mais ayant des titres de propriété bien signés par les instances habileté.

Ces plaintes ont fait suite à la recommandation du Gouvernement du Burundi indiquant que toute personne habitant dans la zone tampon du Lac Tanganyika n'aura pas droit à des indemnisations.

La totalité des coûts d'indemnisation des personnes affectées par les activités du Projet n'étant pas disponible au Projet, le COPIL a reçu une information émanant de la Banque Mondiale et selon laquelle une requête d'octroi des coûts manquant pour l'indemnisation des personnes affectées par les activités du Projet est recevable.

Le Comité de Pilotage a recommandé que les plaintes de la part des personnes affectées par les activités du Projet soient gérées avec la participation de l'administration locale.

Etat d'exécution du PTBA 2024-2025/ Analyse et validation du projet de PTBA révisé de juillet 2024 à juin 2025.

La présentation de l'état d'exécution du PTBA 2024-2025 a également englobé les révisions proposées.

La révision du PTBA de juillet 2024 à juin 2025 a été motivée par l'ajout de nouvelles activités, l'ajustement des coûts des activités et la prise en compte des coûts d'indemnisations prévus dans le cadre du Projet.

C'est Après avoir échangé des aspects ayant nécessité des éclaircissement, que le Comité de Pilotage du PFCIGL a validé le projet de PTBA valable de juillet 2024 à juin 2025.

## PFCIGL INFOS

**Votre bulletin bimensuel** 

# Coup d'envoi aux activités des Comités Mixtes frontaliers et de Facilitation du Commerce Transfrontalier aux Postes Frontières de Gatumba et Vugizo



Ouverture de l'atelier par le Directeur du Commerce Extérieur, Mme Consolate Sibomana

Le Ministère du Commerce, du Transport, de l'industrie et du Tourisme a en date du 04/01/2025 à Gatumba dans la Province de Bujumbura, lancé la première réunion des Comités Mixtes de Facilitation du Commerce Transfrontalier/Comités Mixtes Frontaliers aux Postes Frontières de Gatumba et Vugizo dans le cadre du Projet de Facilitation du Commerce et intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL) appuyé par la Banque Mondiale.

D'après Mme Consolate Sibomama, Directrice du Commerce Extérieur , l'atelier avait comme objectif d'informer les membres de ces Comités de leurs missions afin d'identifier et éliminer les obstacles techniques liés au commerce transfrontalier, des barrières tarifaires et non tarifaires existant à ces postes frontières.

#### Une Ordonnance pour la Facilitation du Commerce Transfrontalier

C'est par une Ordonnance Ministérielle d'octobre 2024 que les Comités Mixtes de Facilitation du Commerce Transfrontalier entre le République du Burundi et la République Démocratique du Congo aux postes frontières de Gatumba, Vugizo, Buganda, Mparambo et au port de Rumonge ont été créés

Ces Comités ont été créés dans le cadre de la Composante 3 « Appuyer la commercialisation des chaînes de valeur Transfrontalières sélectionnées » du PFCIGL , spécifiquement la sous-composante « Réforme règlementaire et simplification des procédures pour les petits commerçants ».

A travers une présentation de l'Expert en Facilitation du Commerce et Secteur Privé au PFCIGL sur le contenu de l'Ordonnance Ministérielle N° 750/6518 du 25/10/2024 portant création desdites Comités et sur les barrière tarifaire et Non tarifaires, les participants, membres desdites Comités ont pu comprendre ces missions leur confiées. Le PFCIGL a également présenté aux participants le Canevas de présentation de barrière tarifaire et Non tarifaires.

C'est sur base de cet outil les participants, à travers des travaux en groupes, ont élaboré une matrice de ces barrières tarifaires et non tarifaires aux deux postes frontières. La matrice devrait être discutée avec les homologues de la RDC dans des réunions ad hoc à organiser ultérieurement.

## Mission des Comites Mixtes de Facilitation du Commerce Transfrontaliers

Les Comités Mixtes de facilitation du Commerce Transfrontalier sont des Organes techniques placés sous la supervision et la coordination du Ministère en charge du Commerce.

Ils ont la mission de rendre le commerce transfrontalier et exportations) plus rapide, fluide, moins cher et plus prévisible, tout en garantissant sa sécurité.

Ils doivent identifier, comprendre et prioriser les problèmes auxquels sont confrontés les membres des associations des Commerçants transfrontaliers (ACT) dans les transactions transfrontalières afin de les soumettre à l'autorité compétente et, le cas échéant, au Comité National de Facilitation du Commerce, au Comité National de Suivi et d'élimination des barrières Non Tarifaires et au Comité Technique Mixte chargé du suivi et évaluation de l'Accord Commercial entre le Burundi et la République Démocratique du Congo pour



Vue de salle: les participants

orientations et décisions.

Ces Comités ont aussi la mission de proposer les produits à ajouter ou à retirer de la liste commune des éligibles au Régime Commercial (RECOS) en tenant compte du flux des transactions et des normes en la matière.

Ils doivent faire le suivi de l'exécution des résolutions et/ou des recommandations prises lors des réunions des Comités Mixtes Frontaliers des deux pays sur les questions du Commerce transfrontaliers.

## Validation du rapport provisoire de la Mission d'élaboration des textes d'application du Code de Commerce





Ouverture de l'atelier( à gauche le Coordonnateur du PFCIGL, à droite, l'Assistant au Ministère de Tutelle

portunités de commerce intraafricain et adapté aux réalités actuelles en matière commerciale.

#### Ce que recommandent les textes d'application du Code de Commerce

Ces textes recommandent la simplification des procédures administratives. En effet, il est essentiel de faciliter la vie des commerçants en réduisant la complexité des dé-

marches et en limitant les délais.

Le Ministère du Commerce, du transport, de l'industrie et du Tourisme a lancé en date du 18 février à Bujumbura les travaux de l'atelier de validation du Rapport provisoire de la mission d'élaboration des textes d'application du Code de Commerce.

Organisé en date du 18 février 2025, l'activité a notamment rassemblé les hauts cadres de l'Etat, les représentants du secteur privé et de la société civile.

L'atelier avait l'objectif de recueillir les commentaires de toutes les parties prenantes sur le Rapport provisoire comprenant tous les textes d'application du Code de Commerce en français et en kirundi. « le Code du Commerce est une Pierre angulaire de l'économie burundaise. Il définit les règles qui régissent la vie des entreprises, encadre des relations commerciales et garantit la sécurité juridique des transactions », a indiqué l'Assistant du Ministre de Tutelle, M. Gérard Niyokindi.

Il marque une étape importante dans la démarche de réforme et illustre la volonté de bâtir un environnement économique propice à la croissance, à l'innovation et à l'emploi.

Il constitue aussi une contribution précieuse à l'édification dits textes recommandent aussi la digitalisation des services d'un cadre juridique moderne et efficace en matière commerciale, à la hauteur des ambitions du Burundi. Il trace la et des sociétés, du registre de crédit mobilier, cela pour acvoie à l'applicabilité dudit Code. Il diagnostique les vides et célérer le développement du secteur commercial. Pour que

Le Consultant, M. Amani Jean Pierre

tionaux avant de proposer des solutions concrètes pour renforcer leur efficacité. Il est attendu que les textes d'application du Code de Commerce de 2015 ayant été diagnostiqués par ce rapport aideront le Burundi à réaliser des op-

Le Consultant recruté pour cette étude indique aussi que ces textes nécessitent d'être harmonisés avec les standards internationaux. Cela est d'autant plus vrai que dans un monde de plus en plus globalisé, la législation burundaise doit être en phase avec les meilleures pratiques pour attirer les commerçants étrangers et renforcer la compétitivité des entreprises. D'après ces textes d'application du Code, le renforcement des dispositifs de lutte contre les pratiques de hausses des prix et de rétention des stocks pour des fins de



spéculations est nécessaire. Aussi, une concurrence saine s'avéré être un moteur de développement économique. Lesliés au commerce pour l'obtention du registre de commerce



incohérences des textes existants, identifie les textes man- ces recommandations se traduisent en projets de loi d'appliquants et examiné leur harmonie avec les standards interna- cation du Code et en action sur terrain, une collaboration étroite de tous les acteurs concernés, notamment Gouvernement, le secteur privé et les partenaires au développement s'avère ultime.

## Préparatifs pour la réouverture du Poste Frontière de Mparambo



Rencontre de la Mission au bureau du Gouverneur de Cibitoke

Une équipe conjointe des différents services du Gouvernement du Burundi a effectué en date du 23 janvier 2025, une visite à MPARAMBO en commune Rugombo, de la Province Cibitoke pour préparer la réouverture du Poste frontière de cette localité

L'objectif de mission était de faire un diagnostic de l'état des lieux de ce Poste Frontière et une Identification des besoins pour sa réouverture dudit poste le plus tôt possible.

#### Etat des lieux du Poste frontière

L'équipe a constaté que le pont à ce Poste Frontière n'est pas encore mis en place sur la rivière Rusizi et qu' une petite partie de la route de Rugombo à la frontière est en mauvais état. Des sanitaires existent mais nécessitent une réhabilitation. Aussi, des bateaux artisanaux sont disponibles pour assurer le passage du coté à l'autre.

Un terrain est également disponible pour ériger les infrastructures provisoires. L'eau de forage existante dans la lo-



Vue partielle des participants

calité nécessite une réhabilitation. Il n'y a, malheureusement, pas d'infrastructures pour abriter les services opérant à la frontière. Une absence des Services opérant à la frontière a aussi été constatée. Il y a également nécessité d'organiser une réunion avec les autorités de la RDC pour harmoniser les procédures.

#### Actions urgentes à mener

Il a été demandé à l'administration locale d'aménager la partie de la route en mauvais état jusqu'au 28 janvier



Vue partielle des participants

2028.

Une demande devrait être adressée à l'Organisation AMAZI WATER pour réparer le mécanisme de forage jusqu'au 28 janvier 2025. l'Unité de Gestion du PFCIGL devrait, quant à elle, mettre en place les infrastructures provisoires (en tente) pour abriter les services opérant à la frontière (notamment les services des Migrations, OBR et Santé) jusqu'au 28 janvier 2025.

Aussi faudrait-il réhabiliter les sanitaires existant à la frontière jusqu'au 28 janvier 2025. Un financement de la réunion avec la délégation congolaise à organiser à RUBENGA en date du 28 janvier 2025 a aussi été jugé recommandé.

Le Commissariat Général des Migrations, l'OBR et le Ministère en charge de la Santé devraient, quant à eux, désigner les employés nécessaires, pour commencer à opérationnaliser le poste jusqu' dans l'immédiat, le souhait de la mission étant que le Poste frontière de Mparambo soit être réouverte au 29 janvier 2029.

#### Sensibilisation des associations des Petits Commerçants Transfrontaliers sur les abus et harcèlements sexuels





Le Projet de de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL) du Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme financé par la Banque Mondiale a, en date du 11 février 2025, organisé à Gatumba dans la province de Bujumbura un atelier de sensibilisation des membres des associations des petits commerçants transfrontaliers sur les risques d'Exploitations, Abus Sexuels et Harcèlement Sexuel(EAS/ HS) dans le cadre du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL).

L'atelier visait à sensibiliser les participants sur les concepts et risques de d'Exploitation, Abus sexuel/Harcèlement sexuels(EAS/HS) liés au Projet, spécifiquement ceux potentiellement liés aux interactions entre les Petits Commerçants transfrontaliers et les différents services qui y sont affectés.

Les participants, qui étaient en majorité des femmes commerçantes, ont été sensibilisés sur les articles de la règlementation burundaise en matière de lutte contre les EAS/ HS. Les participants ont notamment identifié les facteurs de risques spécifiques à leurs situations et à leurs activités de commerce.



#### Les risques identifiés

Parmi les facteurs de risque d'EAS/HS, les Petits Commerçants ont notamment mentionné le Manque de documents de voyage, les mauvais comportements des Petits Commerçants, le manque d'informations journalières et l'ignorance des règlements sur le commerce transfrontalier conduisant L'élection a été effectué en conformité avec le Mécanisme à la pratique du commerce des produits illégaux.

La fouille par les hommes, les faveurs aux commerçants ayant de grandes quantités de produits au détriment de ceux qui en ont peu, sont autant d'autres facteurs identi-

L'infection par les maladies sexuellement transmissibles, le traumatisme, l'infidélité au sein des ménages, les gros-



sesses non désirées, les violences physiques sont certaines des corollaires de ces risques identifiés par les Petits Commerçants. L'atelier de sensibilisation a été clôturé avec l'élection de deux points focaux-Petits Commerçants Transfrontaliers, membres du Comité de Gestion des Plaintes pour le Poste Frontière de Gatumba.



de Gestion des Plaintes(MGP) du PFCIGL.

#### **COMPOSANTE 1 DU PFCIGL:**

« Améliorer le Cadre Politique et Réglementaire du Commerce Transfrontalier »

#### **Focus**

La 2ème sous-composante : « Mise en œuvre des systèmes de Frontière intelligente »:

Il s'agit de l'instauration des technologies de simplification des contrôles douaniers/immigration aux Postes Frontières (robuste système numérique sécurisé qui facilitera la circulation des personnes (commerçants et résidents TF) et des biens : technologies électroniques à usage multiple pour :

- -identifier les commerçants;
- générer un jeton électronique pour le franchissement des frontières (enregistrement des entrées et des sorties) ;
- enregistrer les marchandises (vérification des marchandises autorisées selon les catégories commerciales pour le commerce équitable)
- traiter les paiements avec émission de reçus.

NB. Le système sera progressif et selon le Principes de l'Identification Pour le Développement (ID4D): pour l'inclusion, la gouvernance, etc.)

- former et renforcer les capacités des agents des frontières, des commerçants et des usagers des frontières.

#### Avantages du système :

- -normalisation et numérisation du processus d'immigration et de douane(plus de transparence)
- Reduction de la corruption, centralisation, harmonisation et partage des données sécurisés des pays



## Paroles de Sagesse

« Le pays où le commerce est le plus libre sera toujours le plus riche et le plus florissant, proportion gardée »

(Voltaire)

« Mieux vaut gagner dans le commerce de paille que perdre dans celui de l'or »

(proverbe serbe)

"Se donner du mal pour les petites choses, c'est parvenir aux grandes, avec le temps."

(Samuel beckett)

"Qui veut faire quelque chose trouve un moyen, qui ne veut rien faire trouve une excuse"

(proverbe arabe)

"Si tu veux aller vite, marche seul ; mais si tu veux aller loin, marchons ensemble"

(proverbe africain)

"On ne peut pas peindre du blanc sur du blanc, du noir sur du noir. Chacun a besoin de l'autre pour se révéler "

(proverbe africain)

« Ne mords pas la main qui te nourrit »

(proverbe français)

« Un bon père de famille doit être partout, Dernier couché premier debout »

(proverbe français)

« Qui prête de l'argent sans garantie, perd l'argent et l'ami »

(Proverbe français)

« Qui est en bonne santé est riche sans le savoir »

(Proverbe français)

« Les paroles s'envolent, les écrits restent »

(Proverbe français)

« La main qui donne est au-dessus de celle qui reçoit.

(Proverbe français)

« Quand Dieu donne le mal, il donne aussi le remède »

(Proverbe français).

« On ne jette des pierres qu'à l'arbre chargé de fruit »

(Proverbe français)

"Un œuf aujourd'hui vaut mieux qu'un poulet pour demain »

(Proverbe français)

### **PFCIGL-INFOS**

VOTRE BULLETIN
BIMENSUEL



Barnabé Ndayikeza

COMITE DE LECTURE
Fabien Bizimungu
Marie Rose Sinamenye
Bonaventure Ndayishimiye
Marie Rose Kabura

#### PHOTO DE COUVERTURE

©PFCIGL ILLUSTRATION

©PFCIGL/Barnabé Ndayikeza

#### **ADRESSE:**

Immeuble SOCAR, jonction Bld de l'Indépendance et Avenue d'Italie, B.P. : 1590 Bujumbura, Burundi Tél : 22 24 95 95 –Twitter: @PfciglBurundi